



Guide sur la rémunération et la propriété

DONNÉES FONDAMENTALES SUR LE PROGRAMME TD ASSURANCE MELOCHE MONNEX

Modèle de vente

Le programme d'assurances habitation et auto TD Assurance Meloche Monnex est souscrit par Sécurité Nationale compagnie d'assurance (SN) et Primum compagnie d'assurance (PCA).

SN et PCA exercent leurs activités à titre d'assureur par marketing direct distribuant leurs produits d'assurance habitation et auto par l'entremise de deux cabinets de courtage et d'une agence exclusifs :

Meloche Monnex assurance et services financiers inc. (MMASF) pour SN et PCA au Québec

Meloche Monnex services financiers inc. (MMSF) pour SN en Ontario

Agente Directe TD Assurance inc. (ADTDA) pour PCA dans toutes les provinces sauf le Québec et pour SN dans toutes les provinces sauf le Québec et l'Ontario.

Rémunération par Sécurité Nationale compagnie d'assurance et Primum compagnie d'assurance

En contrepartie des ressources déployées par MMASF, MMSF et ADTDA (ci-après les « Cabinets ») pour recruter et maintenir la clientèle ciblée par SN et PCA en respectant des critères de qualité de service élevés, SN et PCA verseront aux cabinets une commission. Les Cabinets peuvent également se qualifier pour une rémunération additionnelle conditionnelle.

Au cours des dernières années, la commission moyenne versée à MMASF et MMSF par SN et PCA en proportion du montant des primes souscrites a varié généralement entre 12,5 % et 20 %.

Avec une rémunération additionnelle conditionnelle SN et PCA souhaitent ainsi inciter les Cabinets à effectuer une évaluation des risques de souscription en conformité avec les grilles de tarification développées pour leur clientèle cible. SN et PCA estiment que cette approche se traduira par l'atteinte de résultats financiers conformes à leurs plans d'affaires.

La rémunération additionnelle peut représenter pour les Cabinets entre 0 % et 3,5 % des primes acquises.

Rémunération par d'autres compagnies d'assurance

MMASF et MMSF sont également impliqués dans la distribution d'un produit d'assurance-voyage souscrit par Royal & Sun Alliance du Canada, société d'assurances et distribué par RSA Travel Insurance Inc. Au cours de la dernière année, le total des commissions reçues s'est établi à environ 19 % des primes souscrites. Aucun programme de rémunération additionnelle n'était applicable.

Propriété

Primum compagnie d'assurance, Compagnie d'assurance habitation et auto TD et Compagnie d'assurances générales TD sont des filiales en propriété exclusive de Sécurité Nationale compagnie d'assurance, elle-même une filiale de Meloche Monnex inc.

MMASF, MMSF et ADTDA sont également des filiales en propriété exclusive de Meloche Monnex inc.

Meloche Monnex inc. appartient en propriété exclusive à La Banque Toronto-Dominion.